



QUIZ

Réponse 8 : réponse B

Les Archives départementales du Puy-de-Dôme, constituées à la Révolution par le rassemblement des papiers des institutions d'Ancien régime supprimées (Intendance, Bureau des finances, Sénéchaussée, etc.), des établissements ecclésiastiques «mis sous la main de la nation» et des familles d'émigrés, sont restées pendant près de deux siècles dans la chapelle des Cordeliers, vestige du couvent du même nom acheté en 1791 par le Département lors de la vente des biens du clergé.

En application des lois de décentralisation, les Archives départementales sont depuis 1986 un service du Conseil général.

Depuis 1991, elles sont installées dans un vaste bâtiment construit grâce aux crédits de l'Etat, de la Région et du Département. Il a été restructuré en 2002-2003 afin d'aménager de nouveaux locaux de travail et une nouvelle salle de lecture.

<http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr/>

JOURNÉES
EUROPÉENNES DU
PATRIMOINE
19-20
SEPTEMBRE
2015